

Collège Du Pays de L'Alloeu
16 Avenue Henri Puchois
62840 LAVENTIE

Marché public de Fournitures

ACTE D'ENGAGEMENT

Cadre réservé à l'acheteur

MARCHE N° 2 0 2 3 0 0 1 A L L O E U

Article 1 - Objet du marché

Objet

Appel d'offres ouvert en application des articles R 2124-2 et R 2161-2 à R 2161-5 du Code de la Commande Publique

Référence de la délibération autorisant la personne responsable à signer le marché :

Acte n° **XX** - C.A. du 23/11/2023

Article 2 - Identification du pouvoir adjudicateur

Maître d'ouvrage :

Adresse :	16 Avenue Henri Puchois 62840 LAVENTIE
-----------	---

Téléphone :	03.21.27.70.03
Adresse internet :	intendant.0622427B@ac-lille.fr

Signataire du marché :	COLLEGE PAYS DE L'ALLOEU
Maître d'œuvre (interne):
Personne habilitée :	LELEU Emmanuel
Ordonnateur :	POIRET Jean-Jacques
Comptable assignataire des paiements :	PATOUT Frédéric
Code nomenclature fonctionnelle :	55523100-3
Imputation budgétaire :	SRH / RESTAU / OLIVREP

Article 3 - Contenu de l'Acte d'engagement

Il correspond à la solution de base unique de la consultation.

Article 4 - Contractant(s)

Signataire de l'acte d'engagement : (doit avoir le pouvoir d'engager la société qu'il représente et la délégation de signature)

Nom :	
Prénom :	
Qualité :	

<input type="checkbox"/>	Signant pour mon propre compte
<input type="checkbox"/>	Signant pour le compte de la société
<input type="checkbox"/>	Signant pour le compte de la personne publique prestataire

et

<input type="checkbox"/>	Agissant en tant que prestataire unique
<input type="checkbox"/>	Agissant en tant que membre du groupement défini ci-après

<input type="checkbox"/>	Solidaire	<input type="checkbox"/>	Conjoint
--------------------------	-----------	--------------------------	----------

Prestataire individuel ou mandataire du groupement : (société qui réalise la prestation)

Raison sociale :	
La société est une PME* <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Adresse :	
Code postal :	
Ville :	
Téléphone professionnel :	
Fax :	
Courriel valide pour tout échange dématérialisé :	
Numéro SIRET :	
Numéro au registre du commerce :	
Ou au répertoire des métiers :	
Code NAF/APE :	

En cas de groupement, cotraitant n° 1	Cotraitant n° 2
Raison sociale :	Raison sociale :
PME* : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	PME* : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Adresse :	Adresse :
Code postal :	Code postal :
Ville :	Ville :
Téléphone :	Téléphone :
Fax :	Fax :
Courriel :	Courriel :
Numéro SIRET :	Numéro SIRET :
N° Registre commerce :	N° Registre commerce :
N° Répertoire des Métiers :	N° Répertoire des Métiers :
Code NAF/APE :	Code NAF/APE :

* *PME : définition INSEE : La catégorie des petites et moyennes entreprises (PME) est constituée des entreprises qui occupent moins de 250 personnes, et qui ont un [chiffre d'affaires](#) annuel inférieur à 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros.*

Engagement, après avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché, je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après,

Je m'engage (ou j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre (ou de l'offre du groupement), exprimée **en euro**, réalisée sur la base des conditions économiques du mois de remise des offres (dit mois 0).

Je m'engage (nous nous engageons) sans réserve à accepter sans modifications le Cahier des Clauses Administratives Particulières et le Cahier des Clauses Techniques Particulières établis par le pouvoir adjudicateur.

Je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, à respecter les lois et règlements relatifs à la protection de la main d'œuvre et aux conditions de travail du pays où cette main d'œuvre est employée et je m'engage (nous nous engageons) également à respecter les dispositions des huit conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.

Je m'engage (nous nous engageons) à être en mesure d'en justifier, en cours d'exécution du marché et pendant la période de garantie des prestations, sur simple demande du représentant du pouvoir adjudicateur.

Article 5 – Prix

Les prestations donnent lieu à un accord-cadre mono attributaire exécuté par l'émission de bons de commande dont les prestations sont susceptibles de varier de la manière suivante :

Montant €HT par repas complet	
Montant Minimum	Montant Maximum
	4,00

Les prestations seront rémunérées par application des prix du bordereau des prix du présent marché.

Article 6 – Durée

La durée de validité de l'accord-cadre est la période à l'intérieur de laquelle les bons de commande peuvent être émis. Elle est fixée à douze (12) mois à compter de la notification du marché.

Le marché est passé pour la période du 6 mai 2023 au 4 juillet 2023, à compter de la date de notification du premier bon de commande. Il est reconductible tacitement jusqu'à l'achèvement des travaux de la demi-pension de mois en mois pour une durée de 9 mois maximum

En cas de silence gardé par l'acheteur public, le marché est automatiquement reconduit.

Le titulaire du marché ne peut pas refuser la reconduction selon les dispositions de l'article R 2112-4 du Code de la Commande Publique.

Article 7 - Décomposition des intervenants en cas de groupement

A ne pas remplir, si le groupement souhaite ouvrir un compte unique.

Statut	Objet de la prestation
Mandataire	
Cotraitant 1	
Cotraitant 2	

Article 8 - Interlocuteur dédié

Désignation par le titulaire du marché, au sein de son entreprise, d'un interlocuteur désigné nominativement.

Nom et prénom :

Téléphone :

Fax :

Mail :

Article 9 - Paiement

9-1-Désignation du (des) compte(s) à créditer

Cochez la case correspondante

Agissant en tant que prestataire unique

Agissant en tant que membre du groupement conjoint

Mandataire :

Répartition des paiements :

Cotraitant 1 :

Répartition des paiements :

Cotraitant 2 :

Répartition des paiements :

Agissant en tant que membre du groupement solidaire

☒ Paiement des sommes sur un compte unique. Les soussignés entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leur sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessous du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des entrepreneurs groupés solidaires.

☐ Paiement des sommes sur des comptes séparés. Les paiements seront effectués suivants les modalités définies ci-après :

Mandataire :
Répartition des paiements :
Cotraitant 1 :
Répartition des paiements :
Cotraitant 2 :
Répartition des paiements :

Tableau à compléter et joindre un RIB ou RIP :

Titulaire	Etablissement	Agence / Domiciliation bancaire	Compte	Banque	Guichet	Clé

9-2-Avance

Une avance est accordée au titulaire d'un marché lorsque le montant initial du lot, le montant du bon de commande ou de la tranche affermée est supérieur à 50 000 € HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à deux mois.

Le titulaire peut refuser le versement de l'avance.

Le titulaire Accepte Refuse l'avance

ou

Il n'est pas prévu d'avance.

Article 10 - Signature de l'opérateur économique par un certificat électronique valide (le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la société qu'il représente)

Article 11 - Décision du pouvoir adjudicateur (réservé à l'administration)

La présente offre est acceptée :